

**3^e Forum sur la coopération culturelle France-Chine
(Mardi 18 septembre 2016, Xi'an)**

M. le vice-Président de l'ANP,

M. le secrétaire du comité du parti de la ville de Xi'an

M. le maire,

**M. le Premier Ministre et Président de la Fondation prospective et
Innovation, Cher Jean-Pierre Raffarin,**

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs ,

**Je souhaite tout d'abord vous remercier pour votre invitation à
participer à ce forum consacré à la coopération culturelle entre la
Chine et la France, qui me fournit une magnifique occasion de
souligner à quel point en France, l'existence d'une politique
culturelle publique est constitutive de notre identité politique et
sociale.**

**Je relève d'ailleurs que ce week end encore, à l'occasion des
« journées européennes du patrimoine », les citoyens européens se
sont mobilisés en masse pour partir à la découverte de leur
patrimoine millénaire et découvrir la manière unique dont nous
nous attachons, à faire vivre de manière extrêmement innovante ce
patrimoine. En France, 12 millions de personnes ont saisi cette**

occasion pour visiter des monuments nationaux, ce qui représente 1/5eme de la population française.

Ils ont ainsi anticipé les réflexions que nous allons mener ici, à l'initiative de la Fondation Prospective et Innovation.

*

Un mot d'abord sur cette magnifique initiative prise par le président XI Jinping des « nouvelles routes de la soie » et dans lequel vous avez souhaité inscrire nos interventions ce qui prend tout son sens ici à Xi'an, point de départ –et d'arrivée !- des routes millénaires.

Vous vous en souvenez, il y a moins d'un an ici-même à Xi'An - au Palais de Daminggong - le Président de la République Emmanuel Macron évoquait la découverte, avec Marco Polo et à sa suite « des usages et les trésors d'une civilisation méconnue et mystérieuse, empruntant les routes de la soie ».

Citant Victor-Segalen « venu chercher en Chine les briques et les tuiles de sa poésie (...)», il avait souligné combien « rien ne pouvait remplacer ce contact fécond entre nos deux langues, nos deux univers, nos cultures, preuve constamment apportée que le dialogue est possible, et surtout qu'aucune de nos cultures n'est un bloc. ».

Mais il avait aussi souligné que le monde était aujourd'hui « une étoffe de soie, précieux, fragile, délicat.(...) » ajoutant son espoir que « cette soie dont la route nous a unis, dont l'Europe et la Chine tiennent chacune une extrémité, soit le symbole du combat pour la justice, le développement, le climat.

L'un des objectifs assignés par notre Président à la diplomatie française est la « promotion des biens communs » - la protection de la planète, la culture, l'éducation de nos enfants, la santé des populations, les échanges commerciaux ou encore l'espace numérique - qu'il qualifiait encore récemment (lors de la conférence des ambassadeurs de 2018) d'« éléments du patrimoine mondial » que nous devons défendre.

Dans notre esprit, il faut d'abord bien sûr des règles collectives, acceptées par tous, indispensables pour encadrer une coopération qui soit mutuellement profitable non seulement dans ses principes mais aussi dans les faits, et qui soit au service de la défense de ces biens communs.

Or, la première menace qui pèse sur nos biens communs, c'est bien la crise du multilatéralisme lui-même, remis en cause par certains malgré les progrès considérables que le système mis en place après le second conflit mondial a permis en matière de paix et de sécurité, de développement durable et de promotion des valeurs universelles au service des droits humains.

Face à cette crise, il ne s'agit pas de tout déconstruire, mais de réformer ce qui doit l'être, par le dialogue, l'écoute et surtout par le compromis.

Le président Macron soulignait à Xi'An, le 8 janvier, que l'initiative des nouvelles routes de la soie pouvait rejoindre nos intérêts, ceux de la France et de l'Europe, si nous nous donnions, Européens et

Chinois, les moyens de travailler ensemble à la consolidation de routes qui, « de manière consubstantielle, sont toujours en partage ; (...) ces routes seront pleinement une réussite si elles parviennent à créer des coopérations équilibrées, des richesses partagées, à donner envie de lancer des projets, à s'extirper des passions mauvaises, de la radicalité, du fanatisme, du repli pour se projeter vers un avenir meilleur ».

Ce sont par exemple toutes les actions que nous allons pouvoir mener dans le cadre de l'ALIPH pour protéger et restaurer le patrimoine en péril dans les zones de conflit. Je me réjouis de la contribution de la Chine à cette initiative franco-émirienne, et de la prise de fonction en juin du représentant chinois au conseil de la fondation.

C'est un pas en avant dans le sens de ce que le président Macron avait proposé aux autorités chinoises, c'est-à-dire « un autre pilier » du combat commun, celui qui consiste à « profondément réinventer le multilatéralisme et le réinventer en ayant chevillée au corps cette notion d'équilibre que nous portons. ».

*

Mesdames et Messieurs,

Ce combat commun, nous devons le porter notamment dans le domaine de la culture.

Vous le savez, depuis des siècles, l'histoire de la France pourrait s'écrire à travers les relations fortes que le pouvoir politique a toujours entretenu avec les artistes, relations passionnées s'il en

est, pas toujours dépourvues d'ambiguïté, mais fondées sur l'a conviction que la création et les œuvres qu'elle engendre contribuent de manière essentielle au rayonnement d'un pays à l'échelle du monde, et donc à son influence.

La République française a consacré l'idée que la création artistique devait être encouragée et partagée par le plus grand nombre, à travers l'école publique bien sûr, mais aussi grâce à toutes les grandes institutions culturelles placées sous la tutelle de l'État ou des collectivités publiques, qu'il s'agisse de musées, de théâtres, de centres culturels ou d'opéras...

Mais c'est véritablement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale que le lien entre culture et État s'est théorisé en élaborant une ambition nationale, un projet national : faire de la culture un service public.

Cet élan a été impulsé dans les années 50 par de véritables visionnaires qui ont inspiré les politiques culturelles de nombreux États étrangers.

C'est le Général de Gaulle - j'en parlais encore il y a quelques jours avec la Fondation qui porte son nom - qui créa en 1959 le ministère des affaires culturelles, forgé sur mesure pour la personnalité charismatique d'André Malraux, qui allait en devenir le ministre pour tout une décennie.

Si je nous renvoie, soixante ans après, à cette figure tutélaire de l'histoire des politiques culturelles françaises, c'est qu'elle résonne sur ce continent plus encore qu'ailleurs.

André Malraux était en effet particulièrement ouverts aux cultures étrangères et a considéré qu'il était du devoir de l'État de permettre à tous les citoyens français de connaître non seulement la création contemporaine et le patrimoine français mais aussi les cultures d'ailleurs et a systématiquement encouragé les initiatives favorisant le dialogue, les échanges culturels par-delà les frontières.

C'est bien grâce à Malraux et à tous ses successeurs - dont Jack Lang, Frédéric Mitterrand que je salue, et Mme Françoise Nyssen, la ministre actuelle de la culture, qui viendra très prochainement en Chine – qu'au cours de ces soixante années d'engagement aux côtés des artistes pour soutenir la création et faciliter la diffusion des œuvres, l'État a été rejoint peu à peu par toutes les collectivités territoriales françaises, de la plus petite ville jusqu'aux grandes régions.

Et c'est tout un réseau très denses d'associations citoyennes qui s'est ensuite mis en place, relayant les initiatives publiques mais apportant également de nouvelles visions et de nouveaux savoir-faire, très innovants.

Si l'État consacre chaque année plus de 3 milliards d'euros à son action en faveur des arts et de la culture, c'est 13 milliards d'euros qui sont au total investis par l'ensemble des acteurs publics.

Il s'agit, à l'échelle de la France, d'un effort exceptionnel qui repose sur une conviction profonde : c'est la liberté et l'imaginaire de l'autre qui me rend plus riche, plus ouvert, plus vivant ; c'est la

liberté de création de l'artiste qui, moi qui n'ai que deux yeux, m'offre un autre regard, un autre prisme à travers lequel observer le monde et découvrir l'essentiel qui peut-être m'échappe.

Cette conviction fonde notre action publique. Elle en conditionne le sens. Et s'il fallait décliner les principes fondateurs de la politique culturelle française, celui-ci en serait sans doute le *premier*.

Le soutien public à la création artistique et à la diffusion des œuvres ne saurait ensuite se départir du respect inconditionnel de la liberté de création et de diffusion des œuvres.

La liberté des artistes est la seule garantie que le soutien public ne soit pas au service du pouvoir mais au service des artistes et surtout du public, afin que la culture soit bien, pour reprendre le mot de Vilar, un « service public tout comme l'eau, le gaz, l'électricité ».

C'est du reste le sens profond d'une récente loi votée à l'unanimité par les parlementaires en juin 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, qui garantit l'exercice de la liberté de la création et vise un meilleur partage de la culture.

Partager la culture, entre nous, oui, mais aussi l'ouvrir au monde. C'est l'esprit du *second principe* que je voudrais rappeler ici : la politique culturelle de l'État français se veut résolument tournée vers le dialogue interculturel, considérant que le partage des langues et des biens culturels partout dans le monde est une condition essentielle à notre connaissance, à notre respect et à notre bienveillance mutuels.

C'est pour cette raison que la politique culturelle française s'est dotée d'un réseau à l'étranger dont la mission première est de favoriser les échanges artistiques et culturels sur tous les continents.

Ce réseau culturel, vous le connaissez bien en Chine puisque le service culturel de l'ambassade de France y est le plus important que la France ait déployé dans le monde, preuve, s'il en était encore besoin, de l'importance que la France reconnaît à la Chine.

Mais ce réseau des Instituts français à l'étranger n'est que le miroir *à l'étranger* de notre politique d'accueil des œuvres et des biens culturels étrangers *sur le sol français*.

Quelle chance pour nous, Français, que les pairs de la République aient pensé qu'il était indispensable de rendre accessible au plus grand nombre les grandes œuvres de l'humanité, sans exclusive. Quelle chance qu'ils aient encouragé tous les grands festivals, toutes les grandes institutions nationales à internationaliser leur programmation.

Aujourd'hui, du Louvre au festival d'Avignon en passant par les rencontres de la photo à Arles ou celui de la bande dessinée d'Angoulême, que les Chinois connaissent bien, partout en France, les artistes étrangers et leurs œuvres sont accueillis, célébrés, appréciés.

Car nous croyons à *l'universalité des œuvres*. Et à la capacité d'être touché, où que nous soyons dans le monde, qui que nous soyons, par l'ouvrage de l'homme, quel qu'il soit.

Dans le même sens, à l'initiative des Présidents Macron et XI Jinping, nous entendons dans les prochaines années développer les grandes expositions chinoises en France et françaises en Chine et construire un véritable réseau d'institutions qui se répondent dans un dialogue créatif permanent.

Je me réjouis à cet égard des projets de coopération déjà bien avancés noués par le Centre G. Pompidou à Shanghai, par le Musée Picasso à Pékin ou par le Musée Rodin à Shenzhen.

C'est cette universalité des arts et de la culture qui demeure notre horizon, cette universalité qu'incarnait si fièrement André Malraux, auquel vous me permettez de revenir pour conclure.

Cet immense écrivain -qui fut aussi une grande figure de la résistance au nazisme et au fascisme- a su nous convaincre qu'il pouvait y avoir autant de poésie, de beauté et de mystère dans une Apsaras des temples d'Angkor que dans une ode de Victor Hugo, à condition de prendre le temps de regarder, d'écouter, d'apprécier, de chérir les œuvres de l'esprit, à condition aussi d'être invité à le faire, à condition d'y être encouragé en particulier grâce à l'action publique.

Ce grand voyageur avait fait de sa vie même un combat pour la connaissance et la reconnaissance de toutes les civilisations et pour renforcer le dialogue des cultures.

C'est cette vision qu'il a su nous transmettre et c'est dans son sillage qu'il nous faut poursuivre le chemin entrepris voilà plus de soixante ans ; chemin qui nous conduit une nouvelle fois ici, à Xi'an,

au cœur de cette Chine moderne et bouillonnante, où il nous faut affirmer ensemble - par-delà nos différences idéologiques, politiques, culturelles - notre besoin commun de mieux nous connaître à travers le partage de nos cultures et nos échanges.

C'est ce que vous contribuerez tous à faire par vos travaux durant ce forum, j'en suis convaincu.

Je vous en remercie ./.